

POINT INFO

PREMIERE DEMANDE DE CARTE D'AMBULANT POUR LES ASSOCIATIONS

NT/18/02/10

IMPRIME A UTILISER : cerfa de déclaration

- un formulaire CERFA de déclaration
- un justificatif de inscription de la préfecture ou une attestation fiscale
- une copie des statuts afin de vérifier l'activité commerciale
- une copie de l'avis de l'INSEE
- concernant le président : une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de circulation ou titre de séjour en cours de validité
- une photographie d'identité récente en couleur
- une redevance de 15 euros

POUR INFORMATION **RENOUVELLEMENT** DE LA CARTE TOUS LES 4 ANS A
COMPTER DE SA DATE DE DELIVRANCE

**LE CFE NE RECOIT QUE SUR RENDEZ-VOUS OU
LE JEUDI APRES MIDI DE 14H00 A 16H30**

**Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**
6, Boulevard Belfort 6 80039 Amiens Cedex 1
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41
Fax : 03.22.82.22.95